ROYAUME DU MAROC
Ministère du Tourisme de l'Artisanat
et de l'Economie Sociale et Solidaire
Secrétariat d'Etat Chargée de l'Artisanat
Et de l'Economie Sociale et Solidaire
Chambre d'Artisanat
Souss Massa

المملكة المغربية
وزارة السياحة والصناعة التقليدية
والاقتصاد الاجتماعي والتضامني
كتابة الدولة المكلفة بالصناعة التقليدية
والاقتصاد الاجتماعي والتضامني
غرفة الصناعة التقليدية
سوس ماسة

Avis d'achat sur Bon de commande n°59/2026

Agadir, le 11/11/2026

La Chambre d'Artisanat Souss-Massa procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décretn°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Prestations de consultations et d'assistance juridiques en matière des marchés publics au profit de la Chambre d'Artisanat de Souss-Massa (CASM).

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	Unité de mesure	Quantité	Garanties exigées
1	Assistance à la définition des besoins et à la préparation des dossiers d'Appel d'Offres (RC, AE, CPS, BPDE).	Assistance à la définition des besoins et à la préparation des dossiers d'Appel d'Offres (RC, AE, CPS, BPDE)	DAO	8	Garantie bancaire de trois mille dirhams (3000 DH). N.B : dépôt physique de la caution bancaire originale au siège de la chambre (A déposé Le 13/11/2026, Entre. 15h :00 Et 15h:30).

Lieu d'exécution : **La chambre d'artisanat Souss-Massa** ;
Délai d'exécution ou date de livraison de la prestation : 20 jours ;
Date et heure limites de réception des devis des concurrents : 13 Novembre 2026 à 16h.

-Le dépôt de la caution mentionnée dans la rubrique « Garanties exigées », ainsi que des Documents exigés à l'article 7 des termes de référence, auprès du service de compétents de la Chambre d'Artisanat de Souss-Massa (CASM), est obligatoire avant la date 13/11/2026, Entre. 15h:00 Et 15h:30

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.



Termes de références

ARTICLE 1 : OBJET DU BON DE COMMANDE

Le présent bon de commande a pour objet : **Prestations de consultations et d'assistance juridiques au profit de la Chambre d'Artisanat de Souss-Massa (CASM).**

ARTICLE 2 - MAITRE D'OUVRAGE

Le maître d'ouvrage est la Chambre d'Artisanat de Souss-Massa (CASM) représentée par son Président.

ARTICLE 3 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS

A. Contexte :

Dans le cadre du renforcement de ses capacités en gestion des marchés publics et afin d'assurer la conformité aux exigences réglementaires en vigueur au Maroc, la Chambre d'Artisanat de Souss-Massa (CASM) souhaite recourir à un prestataire spécialisé pour l'accompagner dans la gestion des procédures de passation des marchés.

Cette assistance vise à améliorer la qualité des dossiers d'appel d'offres.

Le prestataire retenu sera chargé d'assurer une assistance continue au bénéficiaire, notamment pour :

1. **Assistance à la préparation des dossiers de consultation des entreprises (DCE) :**
 1. DCE pour appel d'offres ouvert
 2. DCE pour appel d'offres restreint
 3. DCE pour appel d'offres avec présélection
 4. DCE pour Marché négocié

- Assistance à la définition des besoins avec les services concernés ;
- Assistance à l'élaboration des pièces constitutives des dossiers :
 - Règlement de consultation (RC) ;
 - Acte d'engagement (AE) ;
 - Cahier des prescriptions spéciales (CPS) ;
 - Bordereau des Prix – Détail Estimatif (BPDE) ;
- Assistance à la vérification de la conformité réglementaire des dossiers.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DE PAIEMENT

Le règlement des factures est conditionné à la remise et à la validation par la Chambre d'Artisanat de Souss-Massa (CASM).
Les factures devront comporter toutes les mentions exigées par la réglementation en vigueur. Elles devront être établies en chiffres et en lettres, signées par le titulaire du contrat et certifiées exactes par le maître d'ouvrage.

ARTICLE 5 : DESCRIPTION DES PRIX

Prix N°1 : Préparation des dossiers de consultation :

- Assistance à la définition des besoins et à la préparation des dossiers de consultation (RC, AE, CPS, BPDE) ;

ARTICLE 6 : QUALIFICATIONS REQUISES

La présente consultation est destinée aux sociétés spécialisées dans les prestations de conseil, de consultation et d'assistance juridiques, justifiant d'une expérience professionnelle dans ce domaine, notamment au profit des établissements publics et des organismes à caractère administratif.

Le prestataire devra mobiliser une équipe qualifiée disposant des compétences nécessaires à l'exécution des prestations de consultations et d'assistance juridiques au profit de la Chambre d'Artisanat de Souss-Massa (CASM).

L'équipe proposée devra répondre aux critères suivants :

Profil et Qualification	Expérience Minimale	Pièces Justificatives Obligatoires
Un chef de mission juridique : titulaire d'un doctorat en droit, spécialisé notamment en droit public, droit administratif ou droit des affaires	5 ans	- Copie du diplôme ; - Curriculum vitæ détaillé ; - Attestations de référence justifiant de l'expérience professionnelle.
Trois juristes confirmés : titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 en droit ou d'un diplôme équivalent dans une spécialité adaptée à la mission.	5 ans chacun	- Copie du diplôme ; - Curriculum vitæ détaillé ; - Justificatifs de l'expérience professionnelle.
Trois experts en gestion financière et comptable : titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 en comptabilité, contrôle de gestion, finance, ingénierie financière, audit ou dans une spécialité équivalente adaptée à la mission.	5 ans chacun	- Copie du diplôme ; - Curriculum vitæ détaillé ; -Attestations de référence ou justificatifs de l'expérience professionnelle dans les domaines financier et comptable.

ARTICLE 7 : QUALIFICATIONS REQUISES

Le soumissionnaire devra déposer, au service de la compétente de la Chambre d'Artisanat de Souss-Massa (CASM), ou envoyer par voie électronique à l'adresse chambreartisanatsm@gmail.com, avant la date limite de dépôt des devis, les éléments suivants :

- CV détaillé et signé conjointement par le prestataire et l'équipe des consultants (joindre les copies des diplômes) ;
- Attestations de régularité fiscale et sociale (CNSS) du prestataire ;
- Les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'original délivrées par les maîtres d'ouvrage, publics ou privés relatives aux prestations de la présente Consultation.